

(RE)DYNAMISEZ VOTRE ACTIVITÉ EXPORT !

Vous souhaitez débiter à l'export et optimiser vos chances de réussite ?
Vous avez des opportunités export et voulez clarifier votre stratégie ?

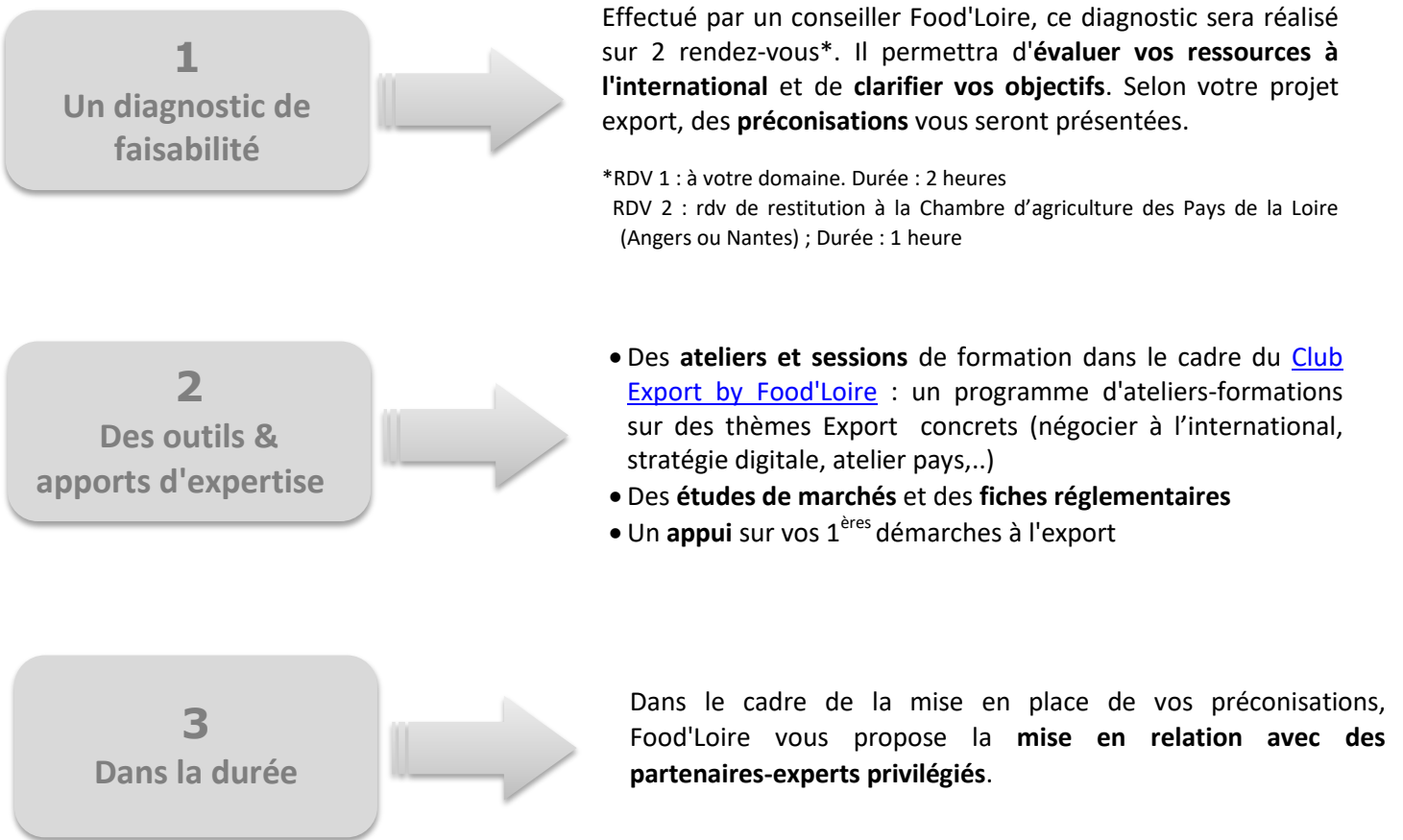


Food'Loire et le Conseil Régional des Pays de la Loire vous proposent 'DIAGNOSTIC EXPORT'

POUR QUI ?

Ce dispositif est spécifiquement réservé aux vignerons de la Région des Pays de la Loire, qui souhaitent s'engager dans une réflexion et une structuration d'un projet export.

DESCRIPTION DE L'ACTION



COUT DE PARTICIPATION

Le coût total de 900€ HT est pris en charge à 100% par la Région des Pays de Loire.

CONTACTEZ-NOUS :

Chambre d'agriculture des Pays de la Loire
Service Food'Loire

9 rue André Brouard – CS 70510 – 49105 Angers Cedex 2

Votre contact : Catherine AUBINEAU, 02 41 18 60 15, catherine.aubineau@pl.chambagri.fr

WWW.FOODLOIRE.FR



BULLETIN D'ENGAGEMENT « DIAGNOSTIC EXPORT »

Je soussigné(e) _____

Fonction _____

Raison sociale de l'entreprise _____

N° SIRET _____

Adresse Postale _____

Code Postal _____ Commune _____

Téléphone fixe _____ Téléphone portable _____

Email _____

- Souhaite bénéficier du dispositif « Diagnostic Export », pris en charge à 100% par la Région des Pays de la Loire
- S'engage à transmettre au conseiller Food'Loire, en amont du premier rendez-vous, les documents suivants nécessaires au diagnostic : *l'ensemble de ces documents peut être fourni en format numérique.*
- le présent bulletin d'engagement
 - bilan comptable
 - dernière liasse fiscale (feuilles n° 2050 à 2053, n° 2058-C, 2059-F et 2059-G) **ou bien** votre bilan simplifié (feuilles n° 2033-A, 2033-B, 2033-F et 2003-G)
 - documents commerciaux (plaquettes, fiches techniques, statistiques de vente)
 - statistiques de vente (volumes et circuits de distribution) sur ces 2 dernières années
 - impératif** : le dispositif étant soumis au régime de minimis, [l'attestation de minimis disponible via ce lien](#). Vous trouverez [ici](#) la liste des dispositifs concernés par le régime de minimis.

Pour information :

- ne pas oublier de notifier les aides : Prim'Export, Init'Export, Chèque Relance Export
- quelques exemples d'aides non concernées et à ne pas indiquer : aides mises en place pour soutenir les entreprises dans le contexte du COVID-19 (PGE, FSN, Résilience...), dispositif ARIAA-FEADER, OCM vitivinicole, aides PCAE
- Pour les aides de l'année 2022, vous pouvez indiquer les aides que vous prévoyez de solliciter.

Fait à _____, le _____

Cachet et Signature

CONTACTEZ-NOUS :

Chambre d'agriculture des Pays de la Loire
Service Food'Loire

9 rue André Brouard – CS 70510 – 49105 Angers Cedex 2

Votre contact : Catherine AUBINEAU, 02 41 18 60 15, catherine.aubineau@pl.chambagri.fr

WWW.FOODLOIRE.FR

